

Très Haut Débit : Nouvelles ouvertures commerciales en Alsace

Les communes de Ferrette et Vieux-Ferrette, soutenues par la Communauté de communes Sundgau, rejoindront le réseau régional de fibre optique Rosace, dans un enjeu de pérenniser l'avantage qu'elles avaient historiquement grâce à la régie câblée Kbleu.

L'ouverture commerciale du réseau fibre optique Très Haut Débit Rosace pour les deux communes est prévue le 25 mars 2024.

Une **réunion publique se tiendra le 14 mars 2024 (18h)**, à la Halle au Blé de Ferrette (*rue de l'Evêque*), ainsi qu'une **permanence du bus de la fibre Rosace de 9h30 à 17h30** au parking du tennis-club de Vieux-Ferrette (zone commerciale), pour permettre à l'ensemble des habitants et des entreprises de se renseigner sur les offres des opérateurs.

En parallèle, un formulaire d'information a été conçu par Rosace, regroupant les principales informations utiles et nécessaires aux modalités de raccordement à la fibre et la souscription d'un abonnement auprès du Fournisseur d'Accès Internet (cf. annexe).

Les habitants et entreprises pourront souscrire un abonnement très haut débit, auprès de l'opérateur(1) de leur choix présent sur le réseau Rosace, après avoir vérifié leur éligibilité sur le lien <https://www.rosace-fibre.fr/eligibilite>. Aucun opérateur n'a de monopole et le raccordement de chaque logement/entreprise est gratuit, pris en charge dans le cadre du projet Rosace (sauf travaux particuliers dans la propriété de l'abonné), tout au long du contrat conclu entre la Région et Rosace.

Il convient de relever que les opérateurs commerciaux peuvent démarcher les habitants sans attendre la date réelle d'ouverture commerciale du réseau fibre Rosace (indiquée ci-dessous); ces démarches sont une initiative des opérateurs, sans relation avec la Région Grand Est et Rosace.

(1) Le réseau régional public Rosace est ouvert à tous les opérateurs internet qui le souhaitent. On dénombre actuellement (<https://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs>):

- 8 fournisseurs d'accès internet « grand public » : Bouygues Télécom, Free, K-net, Nordnet, Orange, Ozone, SFR, Vialis.
- 58 fournisseurs dédiés aux besoins des professionnels.

Annexe

La fibre est arrivée chez vous !

A PARTIR DU 25 MARS 2024

Vous trouverez sur cette fiche des informations d'accès à la fibre.

Rendez-vous sur le site internet www.rosace-fibre.fr ou flashez le QR-code et laissez-vous guider.

Le réseau Rosace accueille 12 fournisseurs d'accès internet dédiés au grand public (et 56 dédiés aux professionnels). Les dates de commercialisation de leurs offres et les conditions d'abonnement sont fixées par chaque opérateur, indépendamment de Rosace. Aucun opérateur n'a de monopole et le raccordement de votre logement/entreprise est gratuit (hors travaux spécifiques en domaine privé). Cette gratuité vous est assurée pour toute la durée du contrat conclu entre Rosace et la Région Grand Est.

Une règle : pour votre raccordement, la fibre sera posée en parallèle du fil téléphonique.

Si le technicien devait rencontrer des difficultés lors de votre raccordement, il doit en rendre compte à votre opérateur, qui seul décidera d'une éventuelle intervention technique. *Ce n'est donc pas à vous de contacter Rosace, la Région Grand Est ou votre mairie.*

Suivez les modalités de raccordement à la fibre en vidéo animée sur Rosace TV avec le lien <https://bit.ly/vidéoaniméeRosace> (ou le QR-code)



Pour toute question : www.rosace-fibre.fr/contact

Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.rosace-fibre.fr

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.